

**APPEL DE COTISATIONS
PREMIER TRIMESTRE 2025**Urssaf
TSA 90002 2112C00 820

A MONTREUIL, le 16 Janvier 2025

93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacterTél: 3698-tarif local
Courriel : www.urssaf.fr**Références**

N° SIRET	52811003400022	A
N° TI	737 182693465	5
Page	1/1	

MR CAMPOS ERIC PHILIPPE
165 RTE DE LA GRAILLE
46230 CIEURAC**ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT**

MR CAMPOS ERIC PHILIPPE

165 RTE DE LA GRAILLE
46230 CIEURAC

Monsieur,

Je vous invite à trouver ci-dessous le montant de l'échéance trimestrielle de vos cotisations et contributions sociales obligatoires qui sera prélevé le 05 Février 2025 sur le compte suivant :

Banque :	Guichet :	N° compte :
17807	00832	75421857516

Référence du prélèvement :

BIC : CCBPFRPPTLS IBAN : FR7617807008327542185751641

RUM : 031077V2120171207125749R008371737

ICS : FR10ZZZ113417

Afin d'éviter tout incident de paiement, veuillez à assurer l'approvisionnement suffisant de votre compte.

Le présent document doit être porté à la connaissance du titulaire du compte bancaire concerné. S'il s'agit d'un tiers, merci de lui faire suivre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos conseillers.

Cordialement,

Le Directeur, Jean DOKHELAR

MONTANT DE L'ÉCHÉANCE

MONTANT DES COTISATIONS	2 808,00 €
MONTANT À PAYER	2 808,00 €